

L'attentat à la mosquée de Québec dans la presse écrite québécoise entre le 30 janvier et le 1^{er} mars 2017

Maryse POTVIN *

Mélanie BEAUREGARD **

Résumé : À la suite de l'attentat du 29 janvier 2017 à la Grande Mosquée de Québec – une démonstration violente de radicalisation islamophobe – on se serait attendu à ce que l'usage des termes « islamophobie » et « radicalisation » soit relativement courant et peu controversé dans la sphère publique. Or ce ne fut pas le cas. À l'aide d'une analyse lexicale et d'une analyse sociodiscursive d'inspiration critique, cet article observe la fréquence d'utilisation de ces termes ainsi que leur contexte d'utilisation dans la presse écrite québécoise de février 2017, mois qui a suivi l'attentat. L'article montre que par la faible utilisation des deux termes et par la mobilisation de certains « cadrages », les dimensions radicale et islamophobe de la tuerie ont été invisibilisées. La tuerie a été perçue davantage comme un geste individuel et même lorsqu'elle a été considérée dans sa dimension sociale, son caractère structurel a été contesté.

Mots-clés : islamophobie, radicalisation, attentat à la mosquée de Québec, analyse médiatique

À l'instar des autres sociétés occidentales (Heitmeyer, 2010), le Québec connaît une croissance de la radicalisation identitaire et

* Maryse Potvin est sociologue et professeure titulaire en sociologie de l'éducation à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

** Mélanie Beauregard est doctorante en sociologie à l'Université d'Ottawa.

xénophobe (Bérubé et Campana, 2015). Cette croissance est liée autant au contexte international (série d'attentats, conflits internationaux, « effet Trump », etc.) qu'aux tensions identitaires qui traversent de longue date la dynamique des rapports ethniques au Québec. La crise des accommodements raisonnables de 2006–2008 – qui fut largement alimentée par les médias (Potvin, 2008a, 2008b ; Bouchard et Taylor, 2008) – ainsi que le débat sur le Projet de loi 60 du gouvernement péquiste, aussi appelé « Charte des valeurs québécoises » en 2013–2014, ont ouvert un espace d'expression élargi à des discours racistes décomplexés dans la sphère publique (Noreau *et al.*, 2015). Jusqu'à la « crise des accommodements raisonnables », le nombre de Québécois se déclarant ouvertement racistes dans les sondages était en effet relativement réduit, les préjugés et discriminations étaient subtils ou occultés, les discours haineux marginaux et les actes de violence isolés (Potvin, 2004). En 2014, les crimes haineux rapportés à la police pour des motifs religieux se sont accrus de 60 % (Statistique Canada, 2016), et les groupes populistes identitaires aux activités propagandistes se sont multipliés rapidement sur le web (Bérubé et Campana, 2015 ; Potvin, 2017a, 2017b).

Aujourd'hui, les débats sémantiques dans l'espace public autour des mots associés aux rapports ethniques, fréquemment lancés à des fins politiques, clientélistes, idéologiques par divers types d'acteurs sociaux – journalistes, chroniqueurs, politiciens, groupes militants – entraînent des effets polarisants. Depuis quelques années, des termes comme « racisme systémique », « immigrants illégaux », « radicalisation » et « islamophobie » ont été transformés en objets de controverses, d'instrumentalisation politique et d'accusations mutuelles (Potvin, 2017a, 2017b ; Beauregard, 2015b).

À la suite de la tuerie à la Grande Mosquée de Québec, on se serait attendu à ce que l'usage des termes « islamophobie », « islamophobe(s) », « radicalisation », « radical », « radicaux » et « radicalisé(e)(s) » soit courant et peu controversé pour parler de cet événement dans les médias. Or, ce ne fut pas le cas, comme nous allons le montrer dans cet article, qui analyse l'utilisation de ces termes au sein des cinq quotidiens les plus lus au Québec (*La Presse+*, *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal*, *Le Soleil* et *The Montreal Gazette*) entre le 30 janvier 2017 et le 1^{er} mars 2017, soit dans les jours qui ont suivi l'attentat de Québec. À partir d'un

corpus de 625 articles portant sur la couverture événementielle et la presse d'opinion (chroniques, éditoriaux, lettres de lecteurs et intellectuels), ce texte se penche sur les articles d'opinion et utilise une double analyse lexicale/terminologique et sociodiscursive qui emprunte à l'analyse critique du discours (Wodak, 2004) et à la « théorie des cadrages » (*framing*) en communication, découlant de la théorie de la « mise à l'agenda » (*agenda setting*) (McCombs et Shaw, 1993 ; Borah, 2011 ; Chong et Druckman, 2007 ; de Vresse, 2005 ; Entman, 1997, 2004).

L'article définit d'abord les termes « racisme », « islamophobie », « radicalisation », « discours sociaux » et « cadrages (*framing*) ». Il se penche ensuite sur la démarche méthodologique, fondée sur une analyse lexicale et une analyse sociodiscursive critique de notre corpus d'articles (articles journalistiques événementiels et articles d'opinion) recueillis dans cinq grands journaux québécois, en se concentrant sur la fréquence et l'usage des termes « islamophobie » et « radicalisation ». L'article entend saisir le cadrage ou les angles d'interprétation donnés à l'attentat par les auteurs des articles d'opinion (ou « locuteurs »), dans les semaines qui ont suivi l'attentat de Québec, et ce, en observant si, et comment, ces locuteurs ont traité l'événement (sous l'angle de l'islamophobie et de la radicalisation), et en dégageant de ces discours leur lecture des « rapports ethniques » au Québec. Cette analyse est un volet d'un projet cartographique plus large sur les discours « identitaires » au Québec (Potvin, 2017a).

Contexte et cadre conceptuel

Racisme et islamophobie

L'attentat à la Grande Mosquée de Québec (Centre culturel islamique de Québec, CCIQ) est survenu le soir du 29 janvier 2017. Le Centre avait déjà été la cible de nombreux crimes haineux¹,

¹ Les définitions d'un discours haineux dans les textes internationaux et en droit canadien (criminel, civil et constitutionnel) se rejoignent relativement : un acte haineux expose ou tend à exposer des personnes ou des catégories de personnes à la haine, par quelque moyen que ce soit (les médias et autres voies de diffusion), selon un motif de discrimination prohibé par les chartes des droits.

dont, entre autres, des graffitis et le dépôt d'une tête de porc devant sa porte quelques mois auparavant (Lacombe, 2016). En plus d'être le premier attentat survenu dans un lieu de culte au Canada (Shiab et Castonguay, 2017), ce dernier s'est produit dans les jours qui ont suivi le décret présidentiel restreignant l'immigration musulmane aux États-Unis (*Muslim ban*) (BBC News 2017). En mars 2018, le tueur, Alexandre Bissonnette, a plaidé coupable à six accusations de meurtre et à cinq tentatives de meurtre (Bergeron, 2018) et sera condamné, en février 2019, à la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 40 ans. Le juge Huot a souligné les multiples facteurs aggravants jouant contre lui, tels que son « insensibilité déconcertante », sa froideur, sa détermination ainsi que « le caractère raciste et haineux de ses meurtres » (Gagné, 2019). Lorsqu'il avait plaidé coupable aux chefs d'accusation, le tueur s'était toutefois défendu d'être raciste ou islamophobe lors de son procès : « je ne suis ni un terroriste² ni un islamophobe. Plutôt, je suis une personne qui a été emportée par la peur, par la pensée négative et par une sorte de forme horrible de désespoir » (Bélair-Cirino, 2018). Lors de son arrestation, il avait pourtant affirmé

Au Canada, l'approche pénale repose sur les articles 318, 319 et 320 du Code criminel qui visent la « propagande haineuse ». Outre le droit pénal, les recours civils peuvent être fondés soit sur les lois relatives aux droits de la personne (Charte québécoise et autres lois provinciales de même nature constitutionnelle), soit sur le droit civil (poursuites en diffamation). La jurisprudence en matière de droits et libertés portant précisément sur l'interdiction de l'expression haineuse repose essentiellement sur la trilogie des arrêts Taylor, Andrew et Keegstra en 1990, et sur l'arrêt *Saskatchewan (Human Rights Commission) c. Whatcott* en 2013. Ces arrêts interprètent la notion de « haine » au sens du Code criminel et en droit constitutionnel, et concluent que c'est l'effet du préjudice entraîné par la haine qui justifie désormais l'interdiction de l'expression haineuse (Potvin et Mathelet, 2019).

² Même si, pour plusieurs membres de la société civile, l'attentat était perçu comme un acte de terrorisme, des accusations de terrorisme ne furent pas déposées contre Alexandre Bissonnette (Bergeron, 2017). Au Canada, l'article 83.01 du *Code criminel* définit le terrorisme comme un acte commis « au nom — exclusivement ou non — d'un but, d'un objectif ou d'une cause de nature politique, religieuse ou idéologique » en vue d'intimider la population « quant à sa sécurité, entre autres sur le plan économique, ou de contraindre une personne, un gouvernement ou une organisation nationale ou internationale à accomplir un acte ou à s'en abstenir » (Code criminel du Canada, 2019).

avoir agi pour « sauver des gens » et « protéger sa famille » d'une attaque terroriste (Frenette, 2018), justifiant ainsi sa peur des musulmans.

En associant tous les musulmans au terrorisme dans son geste pour « sauver des gens », alimenté par une peur et une haine incontrôlables, le jeune Bissonnette avait construit une représentation des musulmans si différenciée du Nous, si dévalorisée, essentialisée et déshumanisée qu'elle justifiait alors, à ses yeux, leur extermination. Or, le racisme, c'est bien ce processus de construction de différences irréductibles et dévalorisées, réelles ou imaginaires, découlant d'un rapport de pouvoir et servant à justifier une infériorisation de l'Autre pour légitimer sa dominance, son expulsion, voire son agression (Memmi, 1994 ; Potvin, 2017). L'islamophobie est l'une des expériences sociohistoriques du racisme envers (et vécue par) les personnes musulmanes (ou perçues comme telles), qui repose sur ce même processus de construction sociale de différences « naturalisées » (essentialisation du marqueur religieux), découlant des rapports inégaux de pouvoir (mondiaux et/ou nationaux) entre majoritaires et minoritaires. L'islamophobie utilise les marqueurs culturels et religieux construits comme des traits négatifs généralisés à tout un groupe humain (« [...] violence, misogynie, allégeance/déloyauté politique, incompatibilité avec les valeurs occidentales [...] » [notre traduction] [Garner et Selod, 2015 : 13]), afin de différencier et d'inférioriser ces individus en leur assignant une identité ou une appartenance groupale, réelle ou imaginaire, réduite à l'islam (Selod, 2015 ; Selod et Embrick, 2013 ; Cankar et Selod, 2018). Cette définition « opératoire » de l'islamophobie rejoint celle de Haggat et Mohammed (2013 : 20), soit un « processus social complexe de racialisation/altérisation appuyée sur le signe de l'appartenance (réelle ou supposée) à la religion musulmane ». Cette définition fondée sur les processus à la fois d'interactions entre groupes, de catégorisation sociale et d'assignation des individus à des statuts et à des identités groupales, permet d'articuler les idéologies, les préjugés et les actes avec la construction publique d'un « problème musulman » dans plusieurs pays occidentaux.

Si, pour un grand nombre de chercheurs, la théorisation de « l'islamophobie » s'articule au racisme en raison du processus de racialisation sur lequel le phénomène repose (Cainkar et Selod, 2018 ; Garner et Selod, 2015 ; Miles et Brown, 2003 ; Selod 2015 : Selod et Embrick 2013 ; Taras, 2013), le terme (et son usage) fait toutefois l'objet de critiques et de débats, entre autres quant à ses effets d'identité/altérité (Nous-Eux), de flous ou d'amalgames, et sa politisation et instrumentalisation (Calabrese et Veniard, 2018). Par exemple, certains théoriciens estiment qu'en construisant l'appartenance religieuse comme « le déterminant ultime du comportement individuel et collectif » (voir la recension des débats par Hajjat et Mohamed, 2013 : 183), ce terme restreint l'oppression et les discriminations vécues par les musulmans à leur seule dimension religieuse. Il tend à occulter l'intersectionnalité des marqueurs d'oppression (Cainkar et Selod, 2018 ; Cesari, 2005 : 6, 8, 2011 : 24 ; Miles et Brown, 2003 : 166 ; Pratt et Woodlock, 2016). Si l'usage du concept peut aider à identifier et à mesurer les faits de discrimination envers les membres d'un groupe catégorisés comme « musulmans » dans une société, le terme serait flou et manquerait de nuances en incluant un trop grand nombre de manifestations (locales, nationales ou internationales, politiques, sociales, médiatiques, etc.) et de formes (préjugés, discrimination, idéologie) qui varient selon les contextes et les rapports historiques entre groupes majoritaires et minoritaires (par exemple en Birmanie, en Irak, en Inde ou en France). En amalgamant tous les musulmans, les courants et les pratiques au sein de l'Islam, les pays musulmans et les formes sociohistoriques qu'a pris l'Islam, le terme ne rend pas compte des expériences spécifiques (Allen, 2010 : 3 ; Beauregard, 2015a : 15 ; Maussen dans Allen, 2010, 20–21 ; Maussen, 2006 : 100–101 ; Shryock, 2010 : 2). Le terme est aussi politisé pour conflictualiser le Nous et le Eux, et instrumentalisé pour accuser et délégitimer les positions d'adversaires politiques.

Radicalisation

En tant que processus, le racisme/l'islamophobie peut franchir des paliers, passant du « racisme ordinaire » au « racisme élaboré » (Taguieff, 1997, 2007 ; Wieviorka, 1998). Le racisme ordinaire, plus diffus, non doctrinal, renvoie à des représentations conscientes

ou non conscientes reposant sur une différenciation ethnocentrique Nous-Eux. Guillaumin (2002 [1972]) parlait de « l'idéologie quotidienne » (ou perception populaire) comme d'une forme courante, plus diffuse et « spontanée », qui se développe souvent en l'absence de contacts, sur un mode imaginaire, fondée sur des sentiments de menace. Le racisme élaboré franchit un palier supplémentaire : il est plus structuré au plan idéologique, plus répétitif, plus axé sur la justification rationalisée, objet de propagande, souvent par des personnes ou des groupes plus ou moins organisés, qui font appel à la légitimation politique, par l'instrumentalisation des questions identitaires. L'idéologie plus élaborée et les pratiques politiques ou militantes visent davantage à justifier et à légitimer la défense de soi ou l'exclusion (voire l'extermination) d'un groupe, tout en évitant de se revendiquer comme ouvertement raciste sur le plan philosophique ou doctrinaire. Enfin, l'expression la plus formalisée de l'idéologie raciste renvoie au système juridique et politique, à l'adoption de lois discriminatoires envers certains groupes, faisant de la différence supposée ou réelle une catégorie du droit ou du non-droit (par exemple, régime nazi, apartheid) (*ibid.*).

Ainsi, en franchissant différents paliers d'expression ou de légitimation dans une société, sous certaines conditions sociohistoriques, le racisme peut passer d'espaces marginaux à des espaces plus formalisés, dans un processus de cristallisation idéologique et politique (Wieviorka, 1993, 1998) et de « radicalisation », pouvant mener jusqu'au racisme d'État (comme l'apartheid ou le régime nazi). La radicalisation n'est pas une conduite propre aux groupes minoritaires, mais le résultat d'interactions mettant en jeu les acteurs de la vie sociale et politique, à travers des jeux politiques « ordinaires » (alliance, concurrence, surenchère médiatique) qui caractérisent la vie démocratique, pouvant produire des radicalités qui en minent les fondements (Collovald et Gaïti, 2006). À l'instar de Collovald et Gaïti (2006), nous abordons la radicalisation dans une perspective interactionniste (Goffman, 1974 ; Becker, 1985), c'est-à-dire comme un « processus » constitutif des rapports de pouvoir entre groupes majoritaires et minoritaires (Potvin, 2017c) sur les plans matériels et/ou idéels ou symboliques (Guillaumin, 2002). Ce processus peut mener des individus ou des groupes à adopter une

forme violente d'action (discours, gestes, lois, politiques, guerres), fondée le plus souvent sur une idéologie à contenu politique, social ou religieux (Khosrokhavar, 2014). Cette forme violente peut être organisée (par exemple à travers la propagande d'un groupe extrémiste) ou désorganisée (par exemple le geste d'un « tireur fou »), mais elle n'en demeure pas moins issue de représentations fondées sur une lecture de la réalité qui essentialise/racialise les identités, de soi et/ou de l'Autre, dans des contextes polarisés, puisant dans un « faisceau de conditions » sociopolitiques et sociohistoriques (Potvin, 2017a ; Wieviorka, 1993). À cet égard, les sentiments d'anomie, de victimisation, de racisme et d'injustice, la perte de repères communautaires, l'absence de prise en charge politique des problèmes, la quête d'identité, les expériences de rejet sont des facteurs de vulnérabilité relativement déterminants et documentés par la recherche scientifique sur la radicalisation des individus (Garner et Selod, 2015 ; Alava *et al.*, 2017). Ces facteurs rendent difficiles la médiation harmonieuse des frontières ethniques dans le travail de subjectivation du sujet (Potvin, 2007)³. Perceptible dans la colère du « *angry white man* » (homme blanc en colère) tout autant que dans celle du jeune exclu, intimidé ou racisé, le « processus de radicalisation » peut aller au-delà de la critique sociale, s'activer et progresser vers la violence dans des contextes polarisés, de crises identitaires et de conflits, engendrés par les dynamiques mondiales, nationales ou locales (Potvin, 2017a). Ce processus peut donner lieu à des discours populistes ou racistes qui se « durcissent » au plan idéologique et doctrinaire, ou à des comportements violents (Bramadat et Dawson, 2014 ; King et Taylor, 2011).

³ D'un point de vue constructiviste, les frontières ethniques se construisent à la fois par les communautés elles-mêmes (frontière interne, rapport à l'histoire et à la culture) et par l'entremise des rapports de pouvoir entre les groupes (frontière externe) (Juteau, 2016 ; Guillaumin, 2002), ainsi que par une médiation de ces frontières par le travail de subjectivité du sujet (McAndrew, 2000). Les travaux de Potvin (1997, 2007) sur la construction identitaire des jeunes de 2^e génération des minorités racisées ont montré comment le racisme vient briser l'articulation (et la synthèse) positive de leurs différents « pôles » identitaires et d'appartenance.

Le « framing » ou les cadres d'interprétation dans les discours sociaux

Les linguistes sont globalement d'accord pour affirmer que « nommer quelque chose » signifie « faire un choix parmi un ensemble de désignations possibles » et que ce choix (découlant parfois de déterminations sociales et de représentations « dominantes » ou légitimes dans un contexte ou une époque donnés) présente un certain point de vue sur ce qui est nommé. Ils ont diverses trajectoires de sens (commun, scientifique, politique, historique), comme celui de « racisme », associé dans le sens commun à la « haine » et au marqueur « couleur », ou celui de « radicalisation », presque exclusivement accolé aux jeunes djihadistes.

Les cadres interprétatifs d'un terme ou d'un événement sont donc susceptibles de jouer un rôle fondamental dans la description et la compréhension des réalités politiques et sociales (Lemarié-Saulnier, 2016). La question du cadrage ou « cadre » d'interprétation a été développée surtout en études des médias, et en sociologie (Goffman, 1974), pour désigner un processus médiatique (Entman, 1993), un processus mental (Cappella et Jamieson, 1997) et un paradigme (D'Angelo, 2002, 2012). En études des médias, le cadrage découle de la théorie de l'*Agenda Setting* (McCombs et Shaw, 1993), qui repose sur l'idée d'une capacité des médias traditionnels à mettre à « l'ordre du jour » les enjeux à débattre (*agenda-setting*) dans l'espace public. À cet égard, de nombreux travaux (Soroka, 2002) ont confirmé « l'hypothèse de Chapel Hill » de McCombs et Shaw (1993), en montrant la relation entre l'importance que les médias donnent à un enjeu et celle que le public va lui accorder. En focalisant l'attention du public sur une question qui, selon les médias, fait l'actualité, ces derniers orientent les problèmes qui méritent de faire l'objet d'un débat et définissent leur importance (par le *priming* ou « effet d'amorçage »). De plus, la façon de « nommer » ou de « cadrer » (*framing*) un enjeu va influencer sur les perceptions du public et l'importance accordée à certains points de vue (Iyengar, 1991 ; Iyengar et Simon, 2000). Par exemple, présenter une demande issue d'un groupe sous l'angle des « droits » plutôt que sous celui des « privilèges » aura des effets différents sur les perceptions du public. En définissant ainsi des

angles ou cadres d'interprétation (*framing*), jugés légitimes pour une question donnée, les médias orientent les perceptions autour d'un point de vue et réduisent souvent les autres points de vue à la marginalité ou au silence (Noëlle-Neumann, 1974 ; Morey et Yaquin, 2011). Ce sont les effets combinés de ces procédés, qui touchent autant les contenus narratifs que leur mise en scène, qui influencent l'opinion. Même en ne faisant que rapporter des nouvelles, en les traitant de manière événementielle ou factuelle (et non en donnant son opinion, comme les chroniqueurs), les journalistes, mais aussi les titreurs et les responsables graphiques dans les médias choisissent tout de même un angle de traitement (par les images, les titres, les personnes interviewées, etc.) susceptible d'orienter les perceptions du public.

Le cadrage est le processus expliquant ces orientations, ou la construction du sens qui s'opère autant chez le locuteur dans un média que dans « la tête » du récepteur (Chong et Druckman, 2007 ; Lemarier-Saulnier, 2016). Selon Entman (1993 : 52) :

Cadrer, c'est sélectionner certains aspects d'une réalité perçue et les rendre plus saillants dans un texte de communication, de manière à promouvoir une définition particulière du problème, une interprétation causale, une évaluation morale et/ou une recommandation pour traiter l'élément décrit. [Notre traduction].

Ainsi, par la mise en relief de certains éléments-clés, par le choix des mots, des expressions, des images, etc., les différents locuteurs par et dans les médias participent à la construction de sens entourant ces éléments, ou les événements. Plusieurs recherches en communication se sont intéressées à la fois à la façon dont les médias construisent et présentent les enjeux (les groupes, les mouvements sociaux, etc.), ainsi qu'aux effets des cadrages médiatiques sur l'opinion publique ou sur la perception des citoyens, notamment en croisant les différents discours (Gamson et Modigliani, 1989 ; Benford et Snow, 2000 ; Gitlin, 2003 ; Potvin, 2008a, 2008b, 2018b).

En sociologie, notamment chez Goffman (1974 : 7), les cadrages sont des « schémas d'interprétation » utilisés par les individus pour donner un sens aux divers événements qui peuvent faire l'objet d'évaluations en termes positifs ou négatifs. Le sens est construit à

travers les interactions sociales entre des individus, qui vont transformer leur schéma primaire (*primary framework*) au fil des interactions. Les cadres sociaux n'ont du sens qu'à travers les discours sociaux et les interactions, directes ou par le biais des médias (sociaux ou de masse). Ils impliquent un ensemble de règles et de normes à respecter, référant aux « structures sociales » (et aux champs – politiques, médiatiques, éducatifs – des situations de communication), mais ces « structures » n'existent que pour autant qu'elles sont mises en œuvre par les acteurs dans l'interaction, sur la base d'un « sens commun » (et de représentations sociales) guidant leur discours ou leur conduite.

L'analyse de Goffman a inspiré l'analyse critique du discours, développée par Fairclough (1995), Wodak (2008, 2009) et Van Dijk (2001, 2014), qui aborde les discours sociaux⁴ (écrits ou oraux) comme des « formes d'actions sociales » ou de « pratiques sociales » constitutives à la fois des structures sociales, des relations de pouvoir, de l'histoire, des idéologies, des problèmes sociaux et de la culture dans un contexte sociétal donné, et qui se produisent autour d'un événement qui permet l'interaction discursive (« Décrire le discours comme une pratique sociale renvoie à une relation dialectique entre un événement discursif particulier et la (les) situation(s), institution(s) et structure(s) qui les cadrent » [notre traduction] [Fairclough et Wodak, 1997 : 258]).

Chez Van Dijk, la médiation entre l'événement (ou l'enjeu) et les structures du discours est décrite en termes explicitement cognitifs, car c'est la représentation subjective de cet événement qui contrôle le texte et la parole (Micheli, 2006). Les liens entre texte et contexte sont interprétés et médiatisés par les locuteurs ou interactants dans une situation donnée, et leurs discours comportent les termes et les angles ou cadrages (*framing*) qu'ils jugent les plus « pertinents » pour expliquer cette situation (Van Dijk, 2001, 2014 ; Guillaumin, 2002 ; Windisch, 1978). En d'autres mots, le

⁴ Un discours social réfère ici à « tout ce qui se dit et s'écrit dans un état de société ; tout ce qui s'imprime, tout ce qui se parle publiquement ou se représente aujourd'hui dans les médias électroniques. Tout ce qui narre et argumente, si l'on pose que *narrer* et *argumenter* sont les deux grands modes de mise en discours » (Angenot, 1889, ch.1, par.1, texte en ligne : dans cette édition électronique, nous citons le numéro de chapitre suivi du numéro de paragraphe, car la pagination est inexistante).

« contexte d'utilisation » est, selon Van Dijk, « une représentation mentale, une interprétation subjective » (qu'il nomme « interface cognitive »), qu'élaborent les auteurs ou interactants à propos de l'événement communicatif auxquels ils prennent part, et qui peut être influencée par diverses déterminations sociales.

Malgré les contraintes de la [situation] sociale, c'est la représentation subjective de ces [situations] qui contrôle le texte et la discussion, et une telle représentation subjective peut très bien violer les règles partagées socialement pour un certain nombre de raisons plus ou moins valables : résistance et défi, créativité et originalité [...]. [Notre traduction.] (Van Dijk, 1997 : 208.)

Comme nous le verrons, notre analyse sociodiscursive critique des discours vise à dégager des discours sociaux, notamment par la fréquence, le choix et l'usage des termes, les « contextes d'utilisation », sens ou « cadre d'interprétation » donné à l'attentat par les locuteurs des articles, en lien avec le contexte des rapports ethniques (de pouvoir) entre majoritaires et minoritaires au Québec.

Methodologie

Pour analyser les discours sociaux publiés, parus dans les journaux, nous avons recueilli tous les articles publiés dans *La Presse+*, *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal*, *Le Soleil* et *The Montreal Gazette* le mois suivant la tuerie (du 30 janvier 2017 au 1^{er} mars 2017). Il s'agissait d'articles de type événementiel (ou factuel) et d'articles d'opinion, c'est-à-dire les éditoriaux, les chroniques, les lettres d'intellectuels et les lettres de lecteurs. Ces journaux sont diversifiés sur les plans politique, géographique et linguistique, notamment par la diversité des discours d'opinion des éditorialistes et chroniqueurs à l'intérieur de chacun d'entre eux. À l'exception des articles de *La Presse+*, disponibles sur support électronique uniquement (tablette numérique)⁵, nous avons analysé les articles publiés sur support papier.

⁵ Le journal *La Presse* est devenu *La Presse+* et n'existe désormais qu'en format électronique.

Pour obtenir les articles, nous avons utilisé les bases de données *Eureka.cc* et *Canadian Major Dailies*, qui nous donnent accès à l'ensemble des articles publiés au sein des journaux choisis. Notre corpus est composé de 625 articles, sélectionnés en fonction de leur correspondance avec notre équation de recherche⁶. Le tableau 1 nous permet d'observer la constitution de notre corpus, dont 371 articles correspondaient à des articles de type événementiel et 251 à des articles d'« opinion ». En ce qui a trait aux articles d'opinion, plus de la moitié sont des chroniques (147) et plus du tiers sont des lettres publiées par des intellectuels (55) ou des lecteurs (35) et seulement 14 sont des éditoriaux.

Types d'articles	<i>La Presse+</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Le Journal de Montréal</i>	<i>Le Soleil</i>	<i>The Montreal Gazette</i>	Total
Actualité/événementiel	74	44	84	121	51	374
Opinion* (total) soit :	72	48	61	37	33	251
<i>Chroniques</i>	37	17	57	16	20	147
<i>Éditoriaux</i>	5	3	0	6	0	14
<i>Lettres (grand public)</i>	10	9	4	6	6	35
<i>Lettres (intellectuels)</i>	20	19	0	9	7	55
Total	146	92	145	158	84	625

* Les nombres d'articles d'opinion incluent les chroniques, les éditoriaux, les lettres d'intellectuels et les lettres de lecteurs.

Tableau 1. Répartition du nombre d'articles (événementiel et opinion) publiés dans le mois ayant suivi l'événement selon le journal

⁶ Les termes suivants ont été utilisés : *radica** OU *extrem** OU *integris** OU *fundamentalis** OU *néonazi** OU *néo-nazi** OU *haine** OU *racist** OU *droite** OU *terroris** OU *identit** OU *ultranational** OU *national** OU *islamophob** OU *xénophob**) ET (Québec OU Mosquée). Pour collecter les articles du *Montreal Gazette*, l'équation suivante fut utilisée : (*Radical** OR *extrem** OR *integris** OR *fundamentalis** OR *neonazi** OR *neo-nazi** OR *hate** OR *racis** OR *far-right* OR *terroris** OR *identity* OR *ultranational** OR *national** OR *islamophobia** OR *xenophobi**) AND (Québec OR Mosque).

Au total, *Le Soleil* (158), *La Presse+* (146) et *Le Journal de Montréal* (145) sont les journaux ayant publié le plus d'articles (tant événementiels que d'opinion) sur cet événement, alors que *Le Devoir* (92) et *The Montreal Gazette* (84) ont en publié le moins. *Le Soleil* est le journal ayant publié le plus d'articles de type événementiels (121), alors que *Le Devoir* (44) est le journal qui en a publié le moins.

L'analyse de ces articles s'est déroulée en deux temps. Tout d'abord, nous avons procédé à une analyse lexicale/terminologique des 625 articles au total, et ensuite, à une analyse sociodiscursive des 251 articles d'opinion.

Notre analyse lexicale s'inspire de quelques travaux réalisés en lexicométrie, visant à organiser, à calculer et à comparer les unités textuelles au sein d'un corpus pour en saisir l'occurrence des mots (Labbé et Labbé 2013). En dégagant la fréquence d'utilisation des mots dans un texte, certains éléments de sens découlent de ces statistiques. Plus globalement, les statistiques obtenues sur un corpus permettent de dégager différentes interprétations générales et tendances. Selon Bonnafous et Tournier (1995 : 74–75), l'analyse détaillée des unités textuelles des textes nous révèle les représentations sociales ou l'idéologie véhiculées au sein de textes. Par exemple, l'occurrence répétitive de certains termes permet de comprendre les stratégies lexicales (et discursives) par lesquelles les phénomènes sociaux et les rapports de pouvoir se manifestent (*ibid.*).

Dans notre recherche, l'analyse lexicale s'est attardée à dénombrer la fréquence d'apparition de certaines unités textuelles⁷. Nous avons d'abord effectué une lecture flottante de ce corpus, pour ensuite isoler les unités de sens s'y trouvant. Ensuite, l'analyse lexicale a été jumelée à une analyse sociodiscursive critique, définie précédemment et utilisée ici de manière relativement descriptive, afin de comprendre le contexte d'utilisation, les « cadrages » ou le sens donné à ces termes par les auteurs des discours d'opinion, non seulement pour parler de l'événement, mais plus largement pour parler des rapports ethniques au Québec, qui sous-tendent cet

⁷ Nous avons compilé toutes les unités de sens dans un logiciel tableur pour effectuer un traitement statistique unique : la fréquence des codes.

événement, afin de dégager la lecture que les auteurs en font. L'analyse des termes et des cadrages des discours d'opinion sur « l'attentat de Québec » nous permet d'illustrer, certes brièvement, certaines significations « communes » ou représentations sociales implicites ou explicites des rapports ethniques au Québec (ou liées aux dynamiques mondiales) chez les auteurs de ces textes.

Quels sont les termes utilisés pour parler de l'attentat du 29 janvier 2017 envers des musulmans en prière à la Grande Mosquée de Québec par les auteurs de textes publiés dans la presse écrite québécoise au cours du mois suivant l'attentat ? Quelle est la lecture de l'événement, et des rapports ethniques qui le sous-tendent, chez ces locuteurs ?

L'analyse lexicale

Notre analyse lexicale visait à saisir à la fois la fréquence des termes (ou expressions) et à observer comment l'événement fut nommé dans l'ensemble des textes. Une attention particulière fut portée à la présence, au sein de notre corpus, de certains *groupes de mots* (ou de termes) liés à notre problématique de recherche, soit :

- racisme(s) et raciste(s) ;
- islamophobie et islamophobe(s) ;
- extrême(s) droite et extrême(s)-droite ;
- radicalisation, radical, radicaux, radicalisé(e)(s) et radicalisme ;
- terrorisme et terroriste(s)⁸.

Apparaissant dans 40 % de l'ensemble des articles (événementiels et d'opinion) parus entre le 30 janvier 2017 et le 1^{er} mars 2017, les termes « terrorisme » et « terroriste(s) » sont les plus utilisés parmi ceux observés (tableau 2). En dépit d'une telle lecture « commune » dans les discours d'opinion, Bissonnette ne sera pas accusé de terrorisme en vertu de la définition légale canadienne (Gouvernement du Canada, 2015)⁹, car les fins politiques,

⁸ Pour *The Montreal Gazette*, les mots suivants furent observés : *racism(s)* et *racist(s)* ; *islamophobia* et *islamophobic* ; *far right* et *far-right* ; *radicalization*, *radical*, *radicalism* et *radicalized* ; *terrorism* et *terrorist(s)*.

⁹ Voir la note 2.

religieuses ou idéologiques de son acte ne semblent pas avoir été démontrées en cour. Pourtant, l'usage plus fréquent de ces termes par les auteurs des articles induisent de telles finalités du geste du tueur.

À l'exception du *Montréal Gazette* où les termes sont peu fréquents, soit dans 27 articles, les termes « terrorisme » et « terroriste(s) » sont davantage utilisés dans les autres journaux, dont *La Presse+* où ils se retrouvent dans 67 articles. Par ailleurs, ces termes apparaissent dans une cinquantaine d'articles du *Soleil* (57) et du *Journal de Montréal* (54) et dans une quarantaine d'articles du *Devoir* (45).

Termes ou expressions (« groupes de mots »)	Nombre d'articles	Pourcentage d'articles mentionnant le groupe de mots (sur l'ensemble des articles, soit 625 articles)
Racisme(s), raciste(s)/racism(s), racist(s)	180	28,80 %
Islamophobie, islamophobe(s)/islamophobia, islamophobic	167	26,72 %
Extrême(s) droite, extrême(s)-droite, extrémisme(s), extrémiste(s)/far right, far-right	184	29,44 %
Radicalisation, radical, radicaux, radicalisé(e)(s), radicalisme/radicalization, radical, radicalized, radicalism	104	16,64 %
Terrorisme, terroriste(s)/terrorism, terrorist(s)	250	40,00 %

Tableau 2. Pourcentage d'articles (événementiels ou d'opinion) mentionnant certains termes ou expressions

Parmi les autres groupes de mots ciblés au sein de notre corpus, les termes « extrême droite » et « racisme » sont relativement fréquents (28,80 %), alors que les deux moins utilisés sont « islamophobie » et « islamophobe(s) » (dans 26,72 % des articles) ainsi que « radicalisation », « radicalisme », « radical », « radicaux » et « radicalisé(e)(s) » (dans 16,64 % des articles). Pour le groupe de mots liés à l'islamophobie, *La Presse+* (46) et *Le Journal de*

Montréal (39) sont les journaux où les termes apparaissent dans le plus grand nombre d'articles, tandis que *Le Devoir* (26), *Le Soleil* (28) et *The Montreal Gazette* (28) sont les journaux où « islamophobie » et « islamophobe(s) » apparaissent le moins. Quant aux termes liés à la radicalisation (radical, radicalisé, etc.), *Le Journal de Montréal* (25) est celui qui utilise ces termes le plus souvent alors que *The Montreal Gazette* (18), le moins.

Puisque les mots liés à l'islamophobie et à la radicalisation sont les « moins utilisés » au sein des articles événementiels ou d'opinion, nous avons décidé de nous pencher plus particulièrement sur l'utilisation de ces deux groupes de mots (ou termes) dans les articles d'opinion seulement (des chroniqueurs, éditorialistes et lecteurs), en observant plus en détail leur fréquence d'utilisation (analyse lexicale) et ensuite, le sens donné par les auteurs et le « contexte d'utilisation » de ces termes (analyse sociodiscursive).

L'analyse lexicale/terminologique des articles *d'opinion* nous permet de constater (tableau 3) que pour le premier groupe de mots, soit les termes liés à l'islamophobie, *La Presse+* (28) et *Le Journal de Montréal* (22) sont les journaux où ils apparaissent dans le plus grand nombre d'articles. *Le Devoir* et *The Montreal Gazette* font une utilisation similaire de ces termes, soit dans 15 articles chacun, tandis que *Le Soleil* (5) est le journal où ces mots apparaissent en moins grand nombre. Quant aux termes liés à la radicalisation, *Le Journal de Montréal* (13), *Le Devoir* (11) et *La Presse+* (9) sont les journaux les utilisant dans le plus d'articles, alors que *Le Soleil* (4) et *The Montreal Gazette* (3) l'utilisent dans peu d'articles.

Termes ou expressions	Nombre d'articles	Pourcentage d'articles mentionnant le groupe de mots (sur l'ensemble des articles d'opinion, soit 251 articles)	Fréquence d'apparition des termes
Islamophobie islamophobe(s)/ islamophobia, islamophobic	85	33,86 %	197
Radicalisation, radical, radicaux, radicalisé(e)(s), radicalisme/ radicalization, radical, radicalized, radicalism	40	15,94 %	82

Tableau 3. Pourcentage d'articles d'opinion mentionnant certains termes ou expressions

L'analyse sociodiscursive

Même si l'analyse lexicale/terminologique permet de constater la faible utilisation des mots liés à l'islamophobie et à la radicalisation, une analyse sociodiscursive a été mobilisée afin de comprendre les cadrages ou angles d'interprétation des auteurs, et le contexte d'utilisation de ces termes, car leur usage ne signifie pas forcément une reconnaissance de la radicalisation islamophobe comme un « problème social ».

Islamophobie

Premièrement, le contexte d'utilisation et le cadre d'interprétation des mots liés à l'islamophobie illustrent, dans quelques rares articles d'opinion, une tentative d'en réfuter l'existence, ou d'en minimiser la présence répandue au sein de la société québécoise (parfois même sur un mode défensif). Si dans la plupart des 85 articles d'opinion qui nomment l'islamophobie pour parler de l'attentat, ce phénomène apparaît comme un enjeu social central, on note plusieurs articles qui critiquent l'usage du concept, comme nous le détaillons ci-après. Dans le contexte de l'attentat de

Québec, quatre tendances discursives participant à des cadres d'interprétation (et types d'explications) différents de l'islamophobie au Québec ont été dégagées des textes comportant ce terme, soit, en ordre d'importance : 1) une instrumentalisation de l'islamophobie afin de « discréditer » ou de « censurer le débat public » (sur l'islamisme) ; 2) une conception de l'islamophobie en tant que phénomène isolé et non représentatif de la société québécoise ; 3) une instrumentalisation de l'islamophobie à des fins politiques ; et, enfin, 4) une ambiguïté quant au concept même d'islamophobie.

Le premier cadre d'interprétation de l'islamophobie, comme concept participant à discréditer et à censurer le débat public, revient au sein de 13 articles d'opinion, dont sept furent publiés dans *Le Journal de Montréal*, trois dans *La Presse+* et trois dans *Le Devoir*. Les manifestations de l'islamophobie en tant qu'élément de discrédit et de censure sont plurielles. Certains auteurs estiment que l'islamophobie fait partie « [...] des mots infâmes » (Bock-Côté, 2017b), tandis que d'autres revendiquent la légitimité des critiques à l'égard de l'islamisme :

On assiste à une diabolisation de la laïcité, on crie injustement au racisme et à l'islamophobie, un concept hautement controversé souvent utilisé pour interdire toute critique de l'islam, et on nous présente les accommodements religieux comme une solution miracle au vivre-ensemble. (El-Mabrouk, 2017.)

L'islamophobie est une expression nouvelle. C'est en fait un bâillon qu'on utilise en particulier pour faire taire ceux qui critiquent les pratiques sanguinaires des islamistes. Précisons qu'il n'est pas question ici de nier la discrimination intolérable qui existe à l'endroit des musulmans. Mais l'Occident est devenu un terrain de guerre où des djihadistes se déploient. En France, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique et, avant tout, aux États-Unis depuis le 11 septembre 2001. (Bombardier, 2017c.)

À cet égard, trois auteurs, Bombardier (2017c), Ravary (2017b) et Rioux (2017), fondent leur argumentaire sur les propos de Pascal Bruckner (2017), en tournant le débat vers les « islamistes » plutôt que vers Bissonnette, même dans les jours ayant suivi l'attentat :

L'écrivain français Pascal Bruckner dans un essai percutant, *Un racisme imaginaire. La Querelle de l'islamophobie*, paru récemment en France, rappelle que le premier à avoir été accusé d'islamophobie est le romancier Salman Rushdie, auteur des *Versets sataniques*, livre sur lequel s'est abattue une fatwa de mort, qui l'a privé de liberté depuis plusieurs années et jusqu'à aujourd'hui. Méfions-nous de cette étiquette dont les islamistes usent pour désigner tous ceux qui osent critiquer l'islam, ce qui inclut la majorité des musulmans qui vivent parmi nous, et dont on sait que 60 % ne fréquentent jamais la mosquée. Comme une majorité de femmes musulmanes ne portent pas le voile, supposément le symbole d'une « vraie » musulmane. En ce sens, les premières victimes des islamistes sont les musulmans. (Bombardier, 2017c.)

Le second cadre relève du refus de considérer l'islamophobie comme un phénomène répandu au Québec, et encore moins systémique, les auteurs dans certains journaux favorisant une compréhension du phénomène comme un geste individuel. Cinq articles d'opinion s'inscrivent dans cette tendance : trois dans *Le Journal de Montréal*, un dans *Le Soleil* et un dans *Le Devoir*. Pour les auteurs de ces textes, la tuerie à la mosquée est un geste islamophobe qui ne peut être généralisé à l'ensemble de la société québécoise :

Cet attentat ne prouve pas l'existence d'un racisme et d'une islamophobie systémiques au Québec, une société qui véhicule un message global d'entraide, de solidarité, d'accueil et d'ouverture comme l'ont prouvé lundi les leaders politiques. (Myles, 2017.)

Les explications des causes de ce genre de terrorisme ne doivent pas faire dérailler les esprits. On ne peut pas tomber dans une chasse aux sorcières et faire un procès d'intention à tous ceux qui s'expriment librement sur les enjeux sociaux, politiques, religieux, moraux de nos sociétés perturbées. On trouve déjà sur les réseaux sociaux des accusations d'islamophobie supposément endémique au Québec. On vise les nationalistes en général, voire Bernard Rambo Gauthier et toutes les grandes gueules médiatiques. On ne doit écarter aucune hypothèse, mais il serait irresponsable de faire des liens qui attiseraient les braises de l'intolérance d'un côté comme de l'autre. Nos

gouvernements doivent s'assurer que, en dénonçant ces faux héros d'une cause maudite et perdue, ils évitent de faire des amalgames qui éclabousseraient une partie de la population qu'on doit avant tout éduquer quand elle s'aventure sur le terrain miné des revendications identitaires. (Bombardier, 2017a.)

L'islamophobie est ainsi réduite à l'auteur de la tuerie, et ces chroniqueurs portent peu leur regard sur le groupe majoritaire pour « questionner » certains de ses malaises identitaires, voire la présence des groupes populistes identitaires qui pullulent sur le web :

Les témoignages étaient vrais, mais on comprend l'intention derrière : semer l'idée que la tragédie de Québec serait peut-être le produit d'un écosystème globalement islamophobe plutôt que l'acte isolé d'un esprit dérangé. (Facal, 2017b.)

Pour ce qui est des deux autres cadres d'interprétation de l'islamophobie (instrumentalisation de l'islamophobie à des fins politiques et ambiguïté quant au concept même d'islamophobie), ceux-ci sont marginaux et n'apparaissent, pour la couverture médiatique étudiée, que dans quelques articles du *Journal de Montréal*. Par ces conceptions, l'islamophobie est comprise, d'une part, comme un outil politique permettant l'obtention du vote populaire (Hébert, 2017) et d'autre part, dans certaines situations, comme relevant d'un « usage excessif de l'hyperbole » (Ravary, 2017a). Dans les deux cas, le terme d'islamophobie est délégitimé, perçu comme un concept ne décrivant pas tout à fait la réalité de l'attentat, voire comme « accusateur » pour le groupe majoritaire.

Radicalisation

En ce qui concerne le contexte d'utilisation des mots liés à la radicalisation au sein de la presse d'opinion, seulement 11 articles de notre corpus parlent, dans une certaine mesure, de la radicalisation du tueur. Certains auteurs rappellent que la radicalisation est multiple (« La radicalisation religieuse, la radicalisation politique, la radicalisation d'extrême gauche, la radicalisation d'extrême droite... », Martineau, 2017), alors que

d'autres continuent d'associer la radicalisation à l'islam. En effet, parmi les 40 articles nommant la radicalisation, 20 articles font, entre autres, référence à l'islam radical. Conséquemment, les termes liés à la radicalisation ne sont pas forcément utilisés pour aborder la radicalisation du tueur, mais souvent pour rappeler l'existence de l'islam radical. Pour certains, la radicalisation reste avant tout un problème lié à l'islam, par exemple :

La tragédie de Québec mérite certes un temps d'arrêt, de recueillement et de ressaisissement. Mais ne perdons pas de vue l'essentiel. L'islamisme radical reste le grand danger de notre époque, tout simplement en raison des ressources dont il dispose : un immense bassin de recrutement, un état-major, une idéologie structurée, des camps d'entraînement, des armes sophistiquées, le soutien financier de régimes politiques et des figures médiatiques qui travaillent à lui donner une légitimité. (Facal, 2017a.)

Dans l'ensemble, les articles d'opinion étudiés témoignent d'une certaine ambivalence quant à la conceptualisation de la radicalisation. On note un premier groupe d'articles proposant une compréhension plutôt ancrée dans le contexte sociopolitique et un second groupe qui interprètent principalement la radicalisation du tueur comme un acte pathologique individuel.

Pour le premier groupe d'articles, la société québécoise a une certaine responsabilité et contenait, en son sein, les conditions d'émergence d'un tel geste, la tuerie étant :

[...] un produit des 10 dernières années d'islamophobie, de haine et de mépris, promu par certaines factions de cette province qui ont attisé les flammes. Il a peut-être appuyé sur la détente, mais ce sont les idées racistes et suprémacistes qui sont responsables de la création de cette mentalité et de ce gamin. [Notre traduction.] (Brownstein, 2017 : A7.)

Dans ces articles, divers acteurs sociaux ont produit et reproduit un climat social permettant qu'un tel geste puisse être posé :

Car qui remettre en cause, sinon les démons et les peurs de nos propres sociétés ? Alexandre Bissonnette, c'est notre enfant à tous. Québec est le miroir d'un territoire entier et d'un Occident en déroute, à raison parfois puisque tout

change trop vite, d'où la nécessité des appels d'air sur ce baril de poudre. Se voiler la face, déclarer : « Je n'y suis pour rien. Je n'ai pas tué ». Trop facile, trop stérile. Si le grand poète d'origine juive Leonard Cohen était capable de dire : « Le nazi, c'est moi ! » les radios poubelles de Québec, des chroniqueurs de Montréal et bien des lanceurs de tisons enflammés peuvent charger leurs épaules de quelques menues responsabilités... (Tremblay, 2017.)

Un rappel que nul n'est à l'abri, évidemment. Mais aussi un rappel qu'il existe en Occident, au Canada, au Québec, un malaise, un ressentiment, une intolérance contre la communauté musulmane, cible d'« actes isolés », mais néanmoins répétés. On ne peut évidemment échafauder de grandes théories à partir d'un seul attentat commis par un seul homme dans une seule mosquée, surtout pas à cette étape de l'enquête. Mais on ne peut pas non plus passer sous silence le contexte dans lequel un acte aussi barbare a été commis. (Cardinal, 2017.)

Conséquemment, pour ces chroniqueurs dans *The Gazette* et *Le Devoir*, la tuerie s'inscrit dans un contexte québécois empreint de malaises identitaires de cette « majorité fragile » et de 10 ans de débats sur les signes religieux, qui ont mis en visibilité une rhétorique antimusulmane présente au sein de la société québécoise.

Pour le second groupe d'articles, la tuerie à la mosquée de Québec est principalement décrite comme un geste individuel du tueur, et relevant de sa « folie », plutôt que de causes plus ancrées dans le contexte social et politique. Certains articles insistent sur le profil psychologique de l'assaillant. Un chroniqueur du *Soleil* rappelle l'intimidation vécue par Alexandre Bissonnette et affirme que la tuerie « [...] ne fut pas un *Act of God* tombé de nulle part » (Bourque, 2017). Certains auteurs affirment que les explications d'ordre sociologique ou politique ne semblent pas suffisantes pour rendre compte de la tuerie et seraient porteuses de dérives, comme cette chroniqueuse du *Journal de Montréal* :

L'image de nos concitoyens musulmans abattus de dos alors qu'ils priaient tranquillement dans leur mosquée, sans embêter personne, restera d'une horreur inqualifiable. Mais il est inutile et dangereux de faire porter le poids d'un acte meurtrier aussi lourd à toute une société. [...] Ces crimes crapuleux ont été commis par un esprit dérangé qui n'a eu

besoin de l'aide de personne pour nourrir sa haine. Cette haine ne nous définit pas. Cette haine n'est pas la nôtre. (Maréchal, 2017.)

Grâce à la technologie, la haine a donc envahi la culture actuelle. L'horreur au quotidien est relayée en direct, d'où qu'elle provienne. Le tueur de Cap-Rouge vivait non pas avec les ressentiments du passé, mais dans une apocalypse de l'avenir qu'il a concrétisée. Sa radicalisation s'est exprimée en tuant des musulmans, mais il aurait sans doute pu réussir en s'abreuvant sur les réseaux sociaux à se transformer en djihadiste, tueur de mécréants chrétiens, juifs ou musulmans modérés. (Bombardier, 3 février 2017.)

Il nous en reste encore beaucoup à apprendre sur Alexandre Bissonnette. Mais on sait une chose : c'est un jeune solitaire, antisocial, à la psychologie trouble qui s'est laissé happer par le fanatisme. Et il a décrété que les musulmans, parce qu'ils étaient musulmans, devaient disparaître de la planète. Il a désigné une catégorie d'humains, puis s'est chargé de les éradiquer. Il n'y aura jamais, pour cela, même l'ombre d'une circonstance atténuante. Ceux qui, d'une manière ou d'une autre, en cherchaient, se sont discrédités. Il a trouvé dans la haine antimusulmane une manière d'exprimer ce qui est probablement un nihilisme et un désir de destruction. (Bock-Côté, 2017a.)

Plusieurs textes d'opinion, au sein du *Soleil* et du *Journal de Montréal*, soulignent le processus de radicalisation idéologique en lien avec le profil psychologique d'Alexandre :

Je n'ai pas compris qu'il y exhibait des armes comme on l'a vu parfois chez d'autres jeunes terroristes, mais son ton était devenu plus intense depuis une dizaine de jours, avait remarqué un « ami ». Les témoignages de voisins et anciens camarades de classe recueillis par les médias avaient révélé des pans importants de l'enquête bien avant les mises en accusation officielles. Le mot « loup solitaire » prend ici tout son sens. Le jeune homme y est décrit comme un être antisocial et malheureux, qui fut rejeté, raillé et intimidé depuis l'école primaire où il était plus petit que les autres. [...] L'intimidation est une trajectoire connue et un terrain fertile pour le terrorisme. Il suffit ensuite d'y semer la haine et de la canaliser pour faire

pousser une bombe à retardement. Le jeune Bissonnette en était-il conscient ? Comment saurais-je ? (Bourque, 2017.)

De plus, en comparant très brièvement (faute d'espace)¹⁰ les significations de la « radicalisation » avec l'analyse sociodiscursive des termes liés au « terrorisme », on constate que ces derniers sont davantage utilisés pour désigner le massacre du 29 janvier (par exemple, « Nous sommes quatre partis à l'Assemblée nationale et nous devons [...] assumer nos responsabilités dans l'attentat terroriste qui a visé la communauté musulmane de chez nous » [Massé, 2017]), alors que la radicalisation renvoie plus souvent au processus qui a mené à ce massacre. Enfin, plusieurs textes soulignent les difficultés juridiques et définitionnelles à appliquer le terme « terrorisme » à la tuerie :

Mais aucune accusation formelle de terrorisme n'a été déposée. Pourquoi ? D'abord, même si ce n'est pas exclu, de telles accusations rendraient le fardeau de preuve plus exigeant et n'ajouteraient rien aux conséquences d'une condamnation : le prévenu fait déjà face au crime le plus grave, qui entraîne la condamnation à perpétuité sans libération conditionnelle avant 25 ans. Si un acte terroriste échoue et que personne n'est tué, l'accusation de terrorisme peut alors entraîner une peine plus lourde que les crimes de droit commun habituels. Pas ici. Mais il y a surtout que la preuve requise est plus exigeante quant aux motifs de l'accusé. (Boisvert, 2017.)

Discussion conclusive : une lecture des rapports ethniques

Cet article monte comment :

[...] les mots participent à la construction du sens en étant plongés dans la complexité de leur vie sociale, dans les enjeux de pouvoir, dans les discours circulants, dans la vie des petits et grands événements. (Calabrese et Vénard, 2018 : 21.)

¹⁰ Dans cet article, la comparaison est brève, car nous avons décidé de nous concentrer sur les mots les moins utilisés, mais l'analyse complète fait l'objet d'un autre article (Potvin et Beauregard, à paraître).

Il illustre le poids que les énonciateurs donnent à certains mots à la suite de l'attentat de Québec en 2017, à un moment et dans un contexte très spécifique. Il constate une certaine « réserve » chez un grand nombre d'auteurs des articles analysés à faire usage des termes d'« islamophobie » et de « radicalisation » lorsqu'ils ont couvert les événements du 29 janvier dans les premières semaines suivants l'attentat, et ce, autant par l'analyse de leur fréquence d'utilisation que par l'analyse sociodiscursive (ou du sens donné à ces termes). L'analyse lexicale met en évidence que les termes de « radicalisation » et d'« islamophobie » ont été peu utilisés, ceux-ci apparaissant dans moins de 25 % en moyenne des articles publiés (qu'ils soient événementiels ou d'opinion). Par ailleurs, l'analyse sociodiscursive a permis de montrer que même dans la plupart des articles d'opinion nommant l'islamophobie pour désigner l'acte du tueur, la radicalisation islamophobe est plus souvent pathologisée que définie comme un problème de société. Ainsi, bien que le massacre à la Grande Mosquée de Québec s'inscrive dans des logiques de radicalisation et d'islamophobie, les cadrages utilisés pour traiter de l'événement ne témoignent pas de ces logiques.

Plus précisément, trois types de cadrages sous-tendent plusieurs des articles d'opinion (de tous types) publiés dans le mois ayant suivi le massacre, soit l'atténuation (voire la banalisation) de la radicalisation de l'extrême droite, la reconnaissance mitigée de l'islamophobie ainsi que la contextualisation partielle de l'événement dans le contexte québécois.

Premièrement, parmi le petit nombre d'articles nommant la radicalisation, plusieurs insistent sur le fait que la radicalisation est diverse et multiple et ne touche pas seulement l'extrême droite, mais s'applique principalement à l'islam. Dans ce contexte, la société québécoise et, plus particulièrement, la droite québécoise n'aurait pas à se sentir « responsable » du processus de radicalisation du tueur, dans la mesure où il s'agit d'un phénomène aléatoire, qui aurait pu être religieux plutôt que politique (Bombardier, 2017b).

Deuxièmement, on note au sein du corpus analysé une reconnaissance mitigée de l'islamophobie. Cette reconnaissance se traduit, entre autres, par une faible utilisation, voire une réticence explicite à utiliser le terme « islamophobie ». Dans un contexte où la tuerie est reconnue par plusieurs comme un acte raciste et

islamophobe, le faible usage du terme participe à rendre invisibles les oppressions racistes vécues par les musulmans.

Troisièmement, la tuerie à la mosquée de Québec est partiellement située dans les dynamiques propres à la société québécoise, bien que plusieurs adoptent une analyse multifactorielle de l'événement. Deux tendances se dégagent à cet égard : le geste est plutôt associé soit à l'individualité du tueur, soit au contexte social et politique, national ou international. Pour les textes d'opinion qui définissent la tuerie d'abord comme un acte individuel, le geste est pathologisé, relevant de la psychologie du tueur et de son expérience de vie. L'islamophobie du tueur est une « exception » et n'a alors pas forcément d'équivalent au sein de la société québécoise, ce qui questionne peu les sources sociopolitiques, les manifestations « ordinaires » de l'islamophobie au quotidien ou l'ampleur du phénomène. L'islamophobie et la radicalisation présentes au sein du groupe majoritaire sont ainsi invisibilisées.

Inversement, ceux qui inscrivent l'acte dans le contexte social mettent souvent en cause le contexte international, ou encore certains segments spécifiques de la société québécoise (comme « les radios-poubelles de Québec, des chroniqueurs de Montréal » [Tremblay, 2017]). Par contre, l'acte reste plus souvent défini comme isolé ou épisodique plutôt qu'en tant que phénomène structurel (par exemple discrimination en emploi) ou sociohistorique, lié, par exemple, à la perte de vitesse du mouvement néonationaliste québécois – ce qui alimente des peurs identitaires – ou encore à l'intensification de l'islamophobie au Québec et en Occident depuis le 11 septembre 2001, les conflits internationaux et les attentats plus récents. Le geste est très peu analysé et resitué dans le contexte québécois des rapports ethniques (de pouvoir) entre majoritaires et minoritaires et surtout, dans le contexte de vide politique autour de la « question nationale », de « déclin » ou de mutations du néonationalisme, pourtant visibles dans le discours répétitif et idéologique de certains chroniqueurs ou de certains groupes identitaires dans les médias sociaux (Beauregard, 2015a ; Nadeau et Helly, 2016 ; Potvin, 2017a, 2017b). Dans les deux cas (conception du geste comme individuel ou social), il n'y a pas de réelle remise en question des structures sociales ou des rapports de pouvoir, ou de réflexion sur la

construction sociale de l'islamophobie et les mesures pour renverser ces tendances.

Ces trois types de cadrages nous permettent de constater que la radicalisation et l'islamophobie sont peu mobilisées pour expliquer la tuerie et lorsqu'elles le sont, c'est souvent sous une forme ambiguë. Ces mots semblent tellement accolés à un type d'événement qu'il semble que certains locuteurs n'osent plus les utiliser pour désigner des réalités qui correspondent pourtant à leur définition sémantique (Calabrese et Veniart, 2018). Ces deux termes contribuent à une dichotomisation du débat sur les enjeux identitaires en condensant des répertoires argumentatifs opposés, dont ils charrient les imaginaires et les présupposés. L'usage du terme de radicalisation semble réservé à « l'islamisme radical » (et aux jeunes djihadistes), comme l'ont souligné plusieurs études dans divers pays (Selod, 2013 ; Selod et Embrick, 2013 ; Alava *et al.*, 2017). En effet, bien qu'aucun lien n'ait été établi entre la radicalisation violente et les caractéristiques ethnoculturelles d'un individu, le marqueur religieux agit largement dans les médias, les politiques et la population comme principal cadre d'interprétation du phénomène (Lentin, 2014 ; Garner et Selod, 2015). Alors qu'il a été appliqué, dès les années 1960, à différents mouvements sociaux (Black Panthers, féminisme « radical », de libération nationale, etc.), le terme a ensuite désigné le passage à la violence de groupes extrémistes de gauche ou de droite, pour apparaître rapidement dans les discours médiatique et politique, depuis 2005 et en raison des attentats subséquents, comme un synonyme d'islamisme radical (Borum, 2011 ; Khosrokhavar, 2014 ; Kundnani, 2012 ; Sedgwick, 2010). Construit comme problème public interne (Heinkel et Mace, 2011), la radicalisation active des peurs identitaires du groupe dominant sur fond de grands principes – mobilisés comme des acquis de la modernité (laïcité, égalité entre les sexes, etc.) qui seraient menacés dans son pouvoir par des minorités contestataires – et canalise l'attention du public sur la religion plutôt que sur les enjeux de la géopolitique mondiale ou les rapports inégaux de pouvoir. Le terme désigne ce qui est « inassimilable » aux principes et valeurs du groupe dominant, et qui doit être exclu car menaçant la démocratie.

L'ambiguïté ou la réticence envers l'usage de ces termes témoignent aussi d'une assez longue invisibilisation, voire

occultation du racisme au sein de la société, dans les médias et les politiques publiques (Potvin, 2008c), du moins jusqu'à cette tuerie. Le poids du mot « racisme » au Québec, auquel « islamophobie » est associé, puise ses racines dans l'évolution d'une conception néonationaliste du rapport à soi (collective), à l'Autre et à l'histoire, marquée par le passage récent des francophones de minoritaires à majoritaires (Potvin, 1999, 2016). Si le caractère violent de la tuerie est reconnu, et que le terme « extrémisme » est plus utilisé, les dimensions radicale et islamophobe du geste sont peu « nommées », et parfois contestées – voire délégitimées.

Est-ce que ces cadrages reflètent un certain point de vue partagé sur le « même et l'Autre » ? Est-ce qu'ils reposent sur les représentations institutionnalisées, ou médiatiques, de l'islamophobie et de la radicalisation (posées comme « problèmes publics » interreliés) ? Ou encore sur des tendances actuelles, au sein des démocraties, à marginaliser ou à expulser toute forme de « radicalisme » du champ des pratiques politiques légitimes, les transformant en pathologies sociales et en conduites perturbées de certains individus ou groupes sociaux minorisés (Collovald et Gaiti, 2006) ? Est-ce que les mêmes termes auraient été utilisés pour catégoriser le geste d'un jeune musulman ayant commis un acte similaire dans une église catholique ? Une analyse comparative en cours du traitement, dans la presse québécoise, de plusieurs événements impliquant des auteurs issus de groupes majoritaires ou minoritaires permettra d'approfondir ces questions (Potvin *et al.*, CRSH).

Enfin, cet événement a ouvert la voie à une forte médiatisation de la présence et de l'activité (surtout dans les médias sociaux) des groupes extrémistes et populistes identitaires au Québec, jusque-là plutôt invisibilisés, ce qui a suscité une prise de conscience, dans la population comme chez les élus, des processus de radicalisation au sein même du « groupe majoritaire », et des effets délétères de ces groupes sur les rapports ethniques, le climat social et le jeu politique (Potvin, 2017b). Il importe de poursuivre les travaux sur ces processus au Québec, d'autant plus que certains de ces groupes tirent le débat politique vers des enjeux exclusivement identitaires et songent à former un parti pour exercer un passage au politique afin de légitimer démocratiquement leur discours populiste.

Bibliographie

- ALLEN, Chris. 2010. *Islamophobia*. Farnham : Ashgate.
- ALAVA, Séraphin, Divina FRAU-MEIGS et Ghayda HASSAN. 2017. *Youth and Violent Extremism on Social Media : Mapping the Research*. Paris : UNESCO.
- ANGENOT, Marc. 1889. « L'Univers des discours ». Longueuil : Le Préambule [réédition numérique], *Médias 19*. Récupéré le 11 août 2018 de <http://www.medias19.org/index.php?id=11003>.
- BEAUREGARD, Mélanie. 2015a. « Le traitement discursif de l'Islam et des musulmans dans les médias. Analyse critique des chroniques de Richard Martineau ». Mémoire de maîtrise. Montréal, Université du Québec à Montréal.
- . 2015b. « Ambiguïté, débats et pluralité conceptuels : réflexion et synthèse théoriques sur l'islamophobie ». *Bulletin de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations*, vol. 10, no 1, p. 18–20.
- BECKER, Howard S. 1985 [1963]. *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.
- BÉLAIR-CRINO, Marco. 2018. « Bissonnette assume les conséquences de son geste ». *Le Devoir* (29 mars). Récupéré le 11 août 2018 de <https://www.ledevoir.com/societe/523879/attentat-de-quebec-alexandre-bissonnette>.
- BBC NEWS. 2017. « Trump Border Policy : Who's Affected ? ». *BBC News* (10 février). Récupéré le 11 août 2018 de <http://www.bbc.com/news/world-us-canada-38781302>.
- BENFORD, Robert D. et David A. SNOW. 2000. « Framing Processes and Social Movements : An Overview and Assessment ». *Annual Review of Sociology*, vol. 26, p. 611–639.
- BERGERON, Yannick. 2017. « Attentat de Québec : des accusations de terrorisme pas forcément "pertinentes" ». *Radio-Canada.ca* (1 février). Récupéré le 11 août 2018 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1014297/accusations-terrorisme-alexandre-bissonnette-mosquee-quebec>.
- . 2018. « Alexandre Bissonnette plaide coupable et évite un procès ». *Radio-Canada.ca* (28 mars). Récupéré le 11 août 2018 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1091944/attentat-mosquee-alexandre-bissonnette-coupable-quebec>.
- BÉRUBÉ, Maxime et Aurélie CAMPANA. 2015. « Les violences motivées par la haine. Idéologies et modes d'action des extrémistes de droite au Canada ». *Criminologie*, vol. 48, no 1, p. 215–234.
- BOCK-CÔTÉ, Mathieu. 2017a. « Le monde des extrêmes ». *Le Journal de Montréal* (1 février), p. 8.
- . 2017b. « L'intolérance bon chic bon genre ». *Le Journal de Montréal* (8 février), p. 10.

- BOISVERT, Yves. 2017. « Le climat politique américain évoqué ». *La Presse+* (1 février).
- BOMBARDIER, Denise. 2017a. « L'horreur est humaine ». *Le Journal de Montréal* (31 janvier), p. 32.
- . 2017b. « Le rôle des intellectuels ». *Le Journal de Montréal* (3 février), p. 25.
- . 2017c. « À la recherche des islamophobes ». *Le Journal de Montréal* (18 février), p. 12.
- BONNAFOUS, Simone et Maurice TOURNIER. 1995. « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique ». *Langages*, vol. 29, no 117, p. 67–81.
- BORAH, Porismita. 2011. « Conceptual Issues in Framing Theory : A Systematic Examination of a Decade's Literature ». *Journal of Communication*, vol. 61, 246–263.
- BORUM, Randy. 2011. « Radicalization into Violent Extremism II : A Review of Conceptual Models and Empirical Research ». *Journal of Strategic Security*, vol. 4, no 4, p. 37–62.
- BOUCHARD, Gérard et Charles TAYLOR. 2008. *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*. Rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Québec : Ministère du Conseil exécutif.
- BOURQUE, François. 2017. « Profil d'un loup solitaire ». *Le Soleil* (31 janvier), p. 10.
- BRAMADAT, Paul et Lorne DAWSON. 2014. *Religious Radicalization and Securitization in Canada and Beyond*. Toronto : University of Toronto Press.
- BROWNSTEIN, Bill. 2017. « Forever Fighting for the Underdog ». *The Montreal Gazette* (3 février), p. A7.
- BRUCKNER, Pascal. 2017. *Un racisme imaginaire : islamophobie et culpabilité*. Paris : Bernard Grasset.
- CAINKAR, Louise et Saher SELOD. 2018. « Review of Race Scholarship and the War on Terror ». *Sociology of Race and Ethnicity*, vol. 4, no 2, p. 165–77.
- CALABRESE, Laura et Marie VENIARD. 2018. « Mots, discours et migration, une relation dialectique ». Dans *Penser les mots, dire la migration*, sous la dir. de Laura CALABRESE et Marie VENIARD, p. 9–32. Louvain-la-Neuve : Academia / L'Harmattan.
- CANADA (COUR SUPRÊME DU). 1990. *Canada (Commission des droits de la personne) c. Taylor*, [1990] 3 R.C.S. 892.
- . 1990. *R. c. Andrews*, [1990] 3 R.C.S. 870.
- . 1990. *D. R. c. Keegstra*, [1990] 3 R.C.S. 697.

- . 2013. *Saskatchewan (Human Rights Commission) c. Whatcott*, [2013] C.S.C. 11.
- CAPPELLA, Joseph N. et Kathleen H. JAMIESON. 1997. *Spiral of Cynicism : The Press and the Public Good*. New York : Oxford University Press.
- CARDINAL, François. 2017. « Plus que jamais, faut qu'on se parle ». *La Presse+* (31 janvier).
- CESARI, Jocelyne. 2005. « Introduction. Use of the Term “Islamophobia” in European Societies ». Dans *Securitization and Religious Divides in Europe. Muslims in Western Europe After 9/11 : Why the Term Islamophobia Is More a Predicament than an Explanation*, sous la dir. de Jocelyne CESARI, p. 5–9. Project Challenge Report : The Changing Landscape of Citizenship and Security, 6th PCRD of the European Commission. Récupéré le 2 septembre 2013 de www.libertysecurity.org/IMG/pdf_Challenge_Project_report.pdf.
- . 2011. « Islamophobia in the West : A Comparison Between Europe and the United States ». Dans *Islamophobia : The Challenge of Pluralism in the 21st Century*, sous la dir. de John L. ESPOSITO et Ibrahim KALIN, p. 21–43. New York : Oxford University Press.
- CHONG, Dennis et James N. DRUCKMAN. 2007. « Framing Theory ». *Annual Review of Political Science*, vol. 10, p. 103–126.
- CODE CRIMINEL DU CANADA. 2019. L.R.C. (1985), ch. C-46 (dernière modification, le 19 septembre 2019). Ottawa : Gouvernement du Canada, Ministère de la justice du Canada. Récupéré le 7 mars 2019 de <https://www.laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-46/page-13.html>.
- COLLOVALD, Annie et Brigitte GAÏTI (dir.). 2006. *La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*. Paris : La Dispute.
- D'ANGELO, Paul. 2002. « News Framing as a Multiparadigmatic Research Program : A Response to Entman ». *Journal of Communication*, vol. 52, no 4, 870–888.
- . 2012. « Studying Framing in Political Communication with an Integrative Approach ». *American Behavioral Scientist*, vol. 56, no 3, p. 353–364.
- DE VRESSE, Claes H. 2005. « News Framing : Theory and Typology ». *Information Design Journal + Document Design*, vol. 13, no 1, p. 51–62.
- EL-MABROUK, Nadia. 2017. « La laïcité, assise de la cohésion sociale ». *La Presse+* (18 février).
- ENTMAN, Robert M. 1993. « Framing : Toward Clarification of a Fractured Paradigm ». *Journal of Communication*, vol. 43, no 4, p. 51–58.
- . 1997. « Manufacturing Discord : Media in the Affirmative Action Debate ». *Press Politics*, vol. 2, p. 32–51.

- . 2004. *Projections of Power : Framing News, Public Opinion, and US Foreign Policy*. Chicago : University of Chicago Press.
- FACAL, Joseph. 2017a. « Québec : les fausses équivalences ». *Le Journal de Montréal* (2 février), p. 8.
- . 2017b. « Une grossière récupération politique ». *Le Journal de Montréal* (7 février), p. 8.
- FAIRCLOUGH, Norman L. 1995. *Critical Discourse Analysis : The Critical Study of Language*. Harlow : Longman.
- FAIRCLOUGH, Norman L. et Ruth WODAK. 1997. « Critical Discourse Analysis ». Dans *Discourse as Social Interaction*, sous la dir. de Teun VAN DIJK, p. 258–284. Londres : SAGE.
- FRENETTE, Katleen. 2018. « Interrogatoire d’Alexandre Bissonnette : il voulait “sauver des gens” ». *Le Journal de Québec* (13 avril). Récupéré le 11 août 2018 de <https://www.journaldequebec.com/2018/04/13/interrogatoire-dalexandre-bissonnette-il-voulait-sauver-des-gens>.
- GAGNÉ, Louis. 2019. « Alexandre Bissonnette passera au moins 40 ans en prison ». *Radio-Canada* (8 février). Récupéré le 11 août 2019 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1151589/alexandre-bissonnette-peine-prison-attentat-mosquee-quebec>.
- GAMSON, William A. et Andre MODIGLIANI. 1989. « Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power : A Constructionist Approach ». *The American Journal of Sociology*, vol. 95, no 1, p. 1–37.
- GARNER, Steve et Saher SELOD. 2015. « The Racialization of Muslims : Empirical Studies of Islamophobia ». *Critical Sociology*, vol. 41, no 1, p. 9–19.
- GITLIN, Todd. 2003. *The Whole World Is Watching : Mass Media in the Making and Unmaking of the New Left*. Los Angeles : California University Press.
- GOFFMAN, Erving. 1974. *Frame Analysis : An Essay on the Organization of Experience*. Boston : Northeastern University Press.
- GOVERNEMENT DU CANADA. 2015. « Commémoration des victimes d’actes terroristes ». *Gouvernement du Canada* (7 janvier). Récupéré le 10 août 2018 de http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/victim/rr09_6/p3.html.
- GUILLAUMIN, Colette. 2002 [1972]. *L’idéologie raciste* (2^e éd.). Paris : Gallimard.
- HAIJAT, Abdellali et Marwan MOHAMMED. 2013. *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*. Paris : La Découverte.
- HEINKEL, Wesley C. et Alexandra L. MACE. 2011. « Homegrown Islamic Terrorism : Assessing the Threat ». *Journal of Public and International Affairs*, vol. 22, p. 109–136.
- HEITMEYER, Wilhem. 2010. « Populisme d’extrême droite au sein de la population, développement sociétaux et violence d’extrême droite ». Dans *Les violences*

- politiques en Europe, un état des lieux*, sous la dir. de Xavier CRETTEZ et Laurent MUCCHIELLI, p. 67–85. Paris : La Découverte.
- HÉBERT, Michel. 2017. « À l'heure du repentir ». *Le Journal de Montréal* (1 février), p. 27.
- IYENGAR, Shanto. 1991. *Is Anyone Responsible ? How Television Frames Political Issues*. Chicago : University of Chicago Press.
- IYENGAR, Shanto et Adam F. SIMON. 2000. « New Perspectives and Evidence on Political Communication and Campaign Effects ». *Annual Review of Psychology*, no 51, p. 149–169.
- JUTEAU, Danielle. 2015 [1999]. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- KHOSROKHAVAR, Farhad, 2014. *Radicalisation*. Paris : Maison des sciences de l'homme.
- KING, Michael et Donald M. TAYLOR. 2011. « The Radicalization of Homegrown Jihadists : A Review of Theoretical Models and Social Psychological Evidence ». *Terrorism and Political Violence*, vol. 23, no 4, p. 602–622.
- KUNDNANI, Arun, 2012. « Radicalisation : The Journey of a Concept ». *Race and Class*, vol. 54, no 2, p. 3–25.
- LABBÉ, Cyril et Dominique LABBÉ. 2013. « Lexicométrie : quels outils pour les sciences humaines et sociales ? ». Dans *Usages de la lexicométrie en sociologie*. Guyancourt : Association internationale des sociologues de langue française.
- LACOMBE, Pascale. 2016. « Geste haineux dans une mosquée de Québec ». *Radio-Canada.ca* (19 juin). Récupéré le 11 août 2018 de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/788375/tete-porc-ramadan-mosquee-islam>.
- LEMARIER-SAULNIER, Catherine. 2016. « Cadrer les définitions du cadrage : une recension multidisciplinaire des approches du cadrage médiatique ». *Canadian Journal of Communication*, vol. 41, p. 65–73.
- LENTIN, Alana. 2014. « Post Race, Post Politics : The Paradoxical Rise of Culture After Multiculturalism ». *Ethnic and Racial Studies*, vol. 37, no. 8, p. 1268–1285.
- MASSÉ, Manon. 2017. « Est-ce qu'on pourrait montrer l'exemple ? ». *Le Devoir* (4 février).
- MARÉCHAL, Isabelle. 2017. « Sa haine n'est pas la nôtre ». *Le Journal de Montréal* (6 février), p. 30.
- MARTINEAU, Richard. 2017. « La haine, encore ». *Le Journal de Montréal* (31 janvier), p. 6.
- MAUSSEN, Marcel. 2006. « The Netherlands. Anti-Muslim Sentiments and Mobilization in the Netherlands. Discourse, Policies and Violence ». Dans *Securitization and Religious Divides in Europe. Muslims in Western Europe*

- After 9/11 : Why the Term Islamophobia Is More a Predicament than an Explanation*, sous la dir. de Jocelyn CESARI, p. 100–142. Project Challenge Report : The Changing Landscape of Citizenship and Security, 6th PCRD of the European Commission. Récupéré le 2 septembre 2013 de www.libertysecurity.org/IMG/pdf_Challenge_Project_report.pdf.
- MCANDREW, Marie. 2000. « Relations ethniques, pluralisme et égalité : le rôle de l'école ». Leçon inaugurale au Département d'administration de l'éducation, Montréal : Université de Montréal.
- MCCOMBS, Maxwell E. et Donald L. SHAW. 1993. « The Evolution of Agenda-Setting Research : Twenty-Five Years in the Marketplace of Ideas ». *Journal of Communication*, vol. 43, no 2, p. 58–67.
- MEMMI, Albert. 1994 [1982]. *Le racisme*. Paris : Gallimard.
- MICHEL, Raphaël. 2006. « Contexte et contextualisation en analyse du discours : regard sur les travaux de T. Van Dijk ». *Semen*, no 21, [26 para.].
- MILES, Robert et Michael BROWN. 2003 [1989]. *Racism* (2^e éd.), Londres : Routledge.
- MOREY, Peter et Amina YAQUIN. 2011. *Framing Muslims. Stereotyping and Representation after 9/11*. Cambridge : Harvard University Press.
- MYLES, Brian. 2017. « Pour qu'ils ne soient pas morts en vain ». *Le Devoir* (31 janvier), p. A6.
- NADEAU, Frédérick et Denise HELLY. 2016. « Une extrême droite en émergence ? Les pages Facebook pour la charte des valeurs québécoises ». *Recherches sociographiques*, vol. 57, no 2/3, p. 505–521.
- NOËLLE-NEUMANN, Elisabeth. 1974. « The Spiral of Silence : A Theory of Public Opinion ». *Journal of Communication*, no 24, p. 43–51.
- NOREAU, Pierre *et al.* 2015. « Droits de la personne et diversité. Rapport de recherche remis à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse » (décembre). *Centre de recherche en droit prospectif*. Récupéré le 15 septembre 2017 de http://www.crdp.umontreal.ca/files/sites/101/2016/01/Rapport_Final_Diversite_Droits_Commission_2016.pdf.
- POTVIN, Maryse. 2004. « Racisme et discrimination au Québec : réflexion critique et prospective sur la recherche ». Dans *Racisme et discrimination : permanence et résurgence d'un phénomène inavouable* sous la dir. de Jean RENAUD, Annick GERMAIN et Xavier LELOUP, p. 172–196. Québec : Presses de l'Université Laval.
- . 2007. « Blackness, haïtianité et québécoïté : modalités de participation et d'appartenance chez la deuxième génération d'origine haïtienne au Québec ». Dans *La deuxième génération issue de l'immigration. Une comparaison France-Québec*, sous la dir. de Maryse POTVIN, Paul EID et Nancy VENEL, p.137–170. Montréal : Athéna Éditions.
- . 2008a. *Crise des accommodements raisonnables. Une fiction médiatique ?* Montréal : Athéna.

- 2008b. « Les médias écrits et les accommodements raisonnables. L'invention d'un débat. Analyse du traitement médiatique et des discours d'opinion dans les grands médias (écrits) québécois sur les situations reliées aux accommodements raisonnables, du 1^{er} mars 2006 au 30 avril 2007 ». Rapport d'expert pour la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (Bouchard-Taylor). Montréal : Ministère du Conseil Exécutif. Récupéré le 15 septembre 2018 de <http://www.mce.gouv.qc.ca/publications/CCPARDC/rapport-8-potvin-maryse.pdf>.
- 2008c. « Racisme et discours public commun au Québec ». Dans *De tricoté serré à métissé serré ? La culture publique commune en débats*, sous la dir. de Stephan GERVAIS, Dimitrios KARMIS et Diane LAMOUREUX, p. 227–248. Québec : Presses de l'Université Laval.
- 2016 [2010]. « Interethnic Relations and Racism in Quebec ». Dans *Quebec Questions. Quebec Studies for the 21st Century*, sous la dir. de Stephan GERVAIS, Christopher KIRKEY et Jarret RUDY, p. 271–296. Londres : Oxford University Press.
- 2017a. « Discours racistes et propagande haineuse. Trois groupes populistes identitaires au Québec ». *Diversité Urbaine*, vol. 17, p. 49–72.
- 2017b. « La légitimation politique des discours racistes crée des conditions favorables à l'extrême-droite ». *Revue Relations*, no 791, p.12–13.
- 2017c [1999] « Les dérapages racistes à l'égard du Québec au Canada-anglais depuis 1995 » (2^e éd.). *Politique et Sociétés*, vol. 36 [numéro hors-série], p. 43–71.
- 2018a. « Médias, discours d'opinion et montée du racisme au Québec : de la crise des accommodements à aujourd'hui ». Dans *10 ans plus tard, la Commission Bouchard-Taylor, succès ou échec ?*, sous la dir. de Solange LEFEBVRE et Guillaume ST-LAURENT, p. 63–74. Montréal : Québec-Amériques.
- 2018b. « L'accommodement raisonnable : discours juridique et discours populaires ». Dans *Penser les mots, dire la migration*, sous la dir. de Laura CALABRESE et Marie VENIARD, 33–42. Louvain-la-Neuve : Academia-L'Harmattan.
- POTVIN, Maryse et Mélanie BEAUREGARD. À paraître. « L'attentat à la grande mosquée de Québec en 2017 : discours d'opinion et discours populistes ». Dans *Violence et extrémisme au Canada*, sous la dir. de Martin GEOFFROY et Louis Audet GOSSELIN. Québec : Presses de l'Université Laval.
- POTVIN, Maryse et Siegfried L. MATHELET. 2019. « Discours racistes et discours haineux : regards sociojuridiques ». Dans *Liberté d'expression et liberté académique*, sous la dir. de Normand BAILLARGEON, p. 99–146. Montréal : Léméac.
- PRATT, Douglas et Rachel WOODLOCK. 2016. « Introduction : Understanding Islamophobia ». Dans *Fear of Muslims ? International Perspectives on*

- Islamophobia*, sous la dir. de Douglas PRATT et Rachel WOODLOCK, p. 1–18. Cham : Springer.
- RAVARY, Lise. 2017a. « Les mots ». *Le Journal de Montréal* (5 février), p. 29.
- . 2017b. « Profiter d'un drame ». *Le Journal de Montréal* (10 février), p. 26.
- RIOUX, Christian. 2017. « Islamophobie – Un racisme imaginaire ? ». *Le Devoir* (17 février), p. A3.
- SEDGWICK, Mark. 2010. « The Concept of Radicalization as a Source of Confusion ». *Terrorism and Political Violence*, vol. 22, no 4, p. 479–494.
- SELOD, Saher. 2015. « Citizenship Denied : The Racialization of Muslim American Men and Women Post-9/11 ». *Critical Sociology*, vol. 41, no 1, p. 77–95.
- SELOD, Saher et David G. EMBRICK. 2013. « Racialization and Muslims : Situating the Muslim Experience in Race Scholarship : Racialization and Muslims ». *Sociology Compass*, vol. 7, no 8, p. 644–655.
- SHIAB, Naël et Alec CASTONGUAY. 2017. « L'attentat de Québec est unique en Occident ». *L'actualité* (31 janvier). Récupéré le 11 août 2018 de <http://lactualite.com/societe/2017/01/31/lattentat-de-quebec-est-unique-en-occident>.
- SHRYOCK, Andrew. 2010. « Introduction. Islam as an Object of Fear and Affection ». Dans *Islamophobia./Islamophilia : Beyond the Politics of Enemy and Friend*, sous la dir. de Andrew SHRYOCK, p. 1–25. Bloomington : Indiana University Press.
- SOROKA, Stuart. 2002. *Agenda-setting Dynamics in Canada*. Vancouver : University of British Columbia Press.
- STATISTIQUE CANADA. 2016. « Crimes haineux déclarés par la police, selon le motif, Canada [annuel ; tableau 252-0092, anciennement CANSIM] ». Ottawa : Gouvernement du Canada. Récupéré le 20 août 2018 de <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=2520092>.
- TAGUIEFF, Pierre-André, 1997. *Le racisme*. Paris : Flammarion.
- . 2007. *L'illusion populiste. Essai sur les démagogies de l'âge démocratique*. Paris : Flammarion.
- TREMBLAY, Odile. 2017. « Des œuvres, un silence et des mots ». *Le Devoir* (2 février), p. B8.
- TARAS, Raymond. 2013. « “Islamophobia Never Stands Still” : Race, Religion, and Culture ». *Ethnic and Racial Studies*, vol. 36, no 3, p. 417–433.
- VAN DIJK, Teun A. 2014. « Discourse-Cognition-Society : Current State and Prospects of the Socio-Cognitive Approach to Discourse ». Dans *Contemporary Studies in Critical Discourse Analysis*, sous la dir. de Christopher HART et Piotr CAP, p. 121–146. Londres : Bloomsbury.

Maryse POTVIN et Mélanie BEAUREGARD

- 2001. « Critical Discourse Analysis ». Dans *Handbook of Discourse Analysis*, sous la dir. de Deborah TANNEN, Deborah SCHIFFRIN, et Heidi E. HAMILTON, 466–485. Malden : Blackwell.
- 1997. « Cognitive Context Models and Discourse ». Dans *Language Structure, Discourse and the Access to Consciousness*, sous la dir. de Maxim I. STAMENOW, p. 189–226. Amsterdam : Benjamins.

WINDISCH, Uli. 1978. *Xénophobie ? Logique de la pensée populaire*. Lausanne : L'Âge d'Homme.

WIEVIORKA, Michel. 1993. *La démocratie à l'épreuve. Nationalisme, populisme, ethnicité*. Paris : La Découverte.

- 1998. *Le Racisme. Une introduction*. Paris : La Découverte.

WODAK, Ruth. 2004. « Critical Discourse Analysis ». Dans *Qualitative Research Practice*, sous la dir. de Clive SEALE, Giampietro GOBO, Jaber F. GUBRIUM et David SILVERMAN, 197–213. Londres : Sage.

- 2008. « “Us” and “Them” : Inclusion/Exclusion – Discrimination via Discourse ». Dans *Migration, Identity, and Belonging*, sous la dir. de Gérard DELANTY, Paul JONES et Ruth WODAK, p. 54–78. Liverpool : Liverpool University Press.

WODAK, Ruth *et al.* 2009 [1999]. *The Discursive Construction of National Identity* (2^e éd.). Edinburgh : Edinburgh University Press.

Abstract : Following the attack, on the 29th of January 2017, at the Great Mosque of Quebec – a violent display of Islamophobic radicalization –, one would have expected that the use of the terms « Islamophobia » and « radicalization » would have been relatively common and uncontroversial in the public sphere. This was not the case. Using a lexical and a critical-inspired sociodiscursive analyses, this article looks at the frequency of use of these two terms, as well as the context of their use in Quebec's print media during the month of February 2017, following the attack. We show that the scarce use of both terms and the mobilization of particular « framings » render invisible the radical and Islamophobic dimensions of the carnage. The attack was seen more as an individual action and its structural character was disputed, even when its social dimension was taken into account.

Keywords : Islamophobia, radicalization, attack on the Quebec mosque, media analysis
